



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
01.03.2007
Date de la convocation des conseillers :
01.03.2007
point de l'ordre du jour no:
11/02

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 9 mars 2007

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hoffmann, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Biever, secrétaire adjoint.

Absents : Maroldt, Roller, Hildgen, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Le Conseil Communal;

Objet: M. Norbert THILGES, instituteur de l'enseignement primaire : congé sans solde

Vu la lettre du 17 janvier 2007 aux termes de laquelle M. Norbert Thilges, instituteur EP, demande un congé sans solde pour l'année scolaire 2007/2008 pour des raisons personnelles ;

Vu l'avis favorable de la commission scolaire;

Vu l'avis favorable de l'inspectorat;

Vu la loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée par la suite;

Vu le règlement grand-ducal du 8.4.1988 fixant les modalités d'octroi des congés du personnel de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et des classes complémentaires et spéciales;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**décide
à l'unanimité**

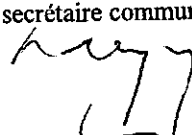
d'accorder à M. Norbert Thilges, instituteur EP, un congé sans solde pour l'année scolaire 2007/2008.

En séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 09/03/2007

Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal, 

Le bourgmestre, 